

TALLEYRAND COURTISAN PEINT PAR LUI-MÊME

Il existe au Cabinet des Estampes, dans la riche collection léguée à la Bibliothèque nationale par M. Michel Hennin, une curieuse caricature. Parue dans le numéro du *Nain jaune* du 15 avril 1815, elle a pour titre l'*Homme aux six têtes*, et elle est dédiée à MM. les chevaliers de la Girouette.

Pour donner à ses contemporains une idée frappante du caractère et des volte-face de Talleyrand, l'auteur l'a représenté surmontant son torse des six têtes en question. De la bouche souriante de cinq de ces têtes sortent des acclamations, bien différentes entre elles, qu'au cours de sa longue carrière le ci-devant évêque d'Autun avait poussées avec le même enthousiasme en l'honneur des nombreux gouvernements auxquels il avait prêté serment. Ne sachant pas quelle allait être la prochaine évolution du prince de Bénévent, l'auteur s'était contenté de faire suivre d'un point d'interrogation le hurra qu'il pousserait à son retour du Congrès de Vienne à la gloire du futur gouvernement, auquel il s'empresserait d'offrir ses services, assurément utiles et précieux, mais surtout intéressés.

On peut, il me semble, faire mieux encore aujourd'hui. Il suffit pour cela de substituer à la spirituelle et sanglante fantaisie de l'artiste quelques emprunts faits à la correspondance même du grand homme d'État. On trouve, en effet, en feuilletant le volume 659 des archives des Affaires étrangères (France, Mémoires et Documents), ainsi que le livre si intéressant publié en 1889 par feu Pierre Bertrand, en son vivant bibliothécaire des Affaires étrangères : *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon (1800-1809)*, maintes protestations d'inébranlable dévouement, d'éternelle reconnaissance, tout un lot de déclarations, presque ridicules par leur emphase et leur exagération, qu'à partir de 1806, lorsque son étoile commençait à pâlir, jusqu'en 1809, où sa disgrâce est presque complète, il n'hésite pas à faire au souverain dont il préparera désormais, dont il provoquera la chute, dont il exigera l'abdication, à celui-là même que, le 13 mars 1815, il faisait mettre hors la loi et qu'il livrait à la vindicte publique. Qu'eût dit le prince de Bénévent si l'on eût pu lui rappeler que celui dans lequel il ne voyait plus que « l'ennemi et le perturbateur du repos du monde » était le même à qui, à la veille d'Iéna, il avait adressé « les félicitations d'un des hommes au monde qui vous aime le plus » ?

L'ancien évêque d'Autun n'avait pas eu besoin d'un autre saint Remi pour brûler ce qu'il avait adoré!

I.

Talleyrand à l'Empereur.

13 juillet 1806.

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le traité de confédération signé par les plénipotentiaires de toutes les principales puissances, le Wurtemberg excepté ainsi que M. le duc de Clèves.

Cette transaction est la plus étonnante que le monde ait vue depuis cinq siècles. Elle entraîne la dissolution d'un antique empire et en complète un autre qui a dans le génie de son fondateur un garant de sa durée¹.

II.

Mayence, 13 octobre 1806.

... J'avais écrit cette lettre et, en la finissant, j'allais exprimer à Votre Majesté toute ma tristesse d'avoir passé quatre jours sans nouvelles, lorsque j'ai vu arriver le courrier du prince Berthier qui nous apporta les nouvelles des succès des troupes de Votre Majesté. Je suis bien heureux.

Recevez, Sire, les plus sincères félicitations d'un des hommes au monde qui, permettez-moi de vous le dire, vous aime le plus².

III.

Mayence, 24 octobre 1806.

Sire,

Les victoires de Votre Majesté ont changé nos inquiétudes en allégresse; nous jouissons de vos triomphes et de votre gloire, mais je gémiss d'être ici dans une sorte d'impuissance de rien faire pour votre service. Je suis resté seul en arrière. Quel terme Votre Majesté daignera-t-elle mettre à mon exil?

J'ai fait imprimer les bulletins déjà arrivés dans le *Moniteur*. Je les ai tous envoyés en Italie. J'ai l'honneur de les adresser à Votre Majesté. Elle aimera peut-être à trouver réuni dans cette collection ce qu'Elle ne trouverait qu'épars dans les journaux. Présenter à Votre Majesté les bulletins de la campagne, c'est Lui faire hommage de ses propres bienfaits. Je ne crois pas qu'on puisse Lui offrir quelque chose de plus grand que le récit de ses exploits et le tableau de ses victoires. C'est uniquement pour faire ce que Votre Majesté m'ordonne que je m'occupe de répondre au manifeste de la Prusse, car je trouve que

1. Archives des Affaires étrangères, France, Mémoires et Documents, vol. 159, fol. 33.

2. *Ibidem*, fol. 74.

tout est réfuté par le premier bulletin de Votre Majesté et réfuté victorieusement¹...

IV.

Berlin, 30 novembre 1806.

Deux raisons me feront quitter Berlin avec joie : je me rapproche de Votre Majesté et si, après ce motif, un autre mérite d'être compté, je laisserai un grand nombre de solliciteurs qui m'obsèdent et qui m'accablent²...

V.

Berlin, 7 décembre 1806.

... Je sais que j'écris à Votre Majesté des choses qui, au moment où elles Lui arrivent, sont de peu d'intérêt; mais Lui écrire est une manière de me rapprocher d'Elle, et j'ai besoin de celle-là, puisque c'est la seule qui me soit permise³...

VI.

Berlin, 29 décembre 1806.

La lettre, dont Votre Majesté m'a honoré, m'a causé un bien vif plaisir en m'apprenant les nouveaux succès de ses armes⁴; mais ce plaisir n'a point été sans mélange à cause des fatigues et des privations auxquelles Votre Majesté est exposée et qui, par cela même que Votre Majesté dédaigne de les compter pour quelque chose, affectent plus péniblement ceux de ses serviteurs qui ne sont point appelés à les partager⁵.

VII.

Varsovie, 6 février 1807.

Sire,

Les nouvelles que je reçois du prince de Neuchâtel me rendent bien heureux. Je comptais bien fermement sur le succès d'opérations dirigées par Votre Majesté; mais l'attachement et la distance ne vont jamais sans inquiétude⁶...

VIII.

Danzig, 18 juin 1807.

Sire,

J'apprends enfin quelques détails de la bataille de Friedland et j'en connais à présent assez pour savoir qu'elle sera comptée parmi les

1. Archives des Affaires étrangères, Mémoires et Documents, vol. 659, fol. 87.
2. *Ibid.*, fol. 97.
3. *Ibid.*, fol. 100.
4. Allusion aux victoires de Soldau et de Pultusk.
5. *Ibid.*, fol. 101.
6. *Ibid.*, fol. 109.

plus célèbres dont l'histoire perpétuera la mémoire. Mais ce n'est pas seulement sous des rapports de gloire que je me plais à l'envisager; j'aime à la considérer comme un avant-coureur, comme un garant de la paix, comme devant procurer à Votre Majesté le repos qu'au prix de tant de fatigues, de privations et de dangers Elle assure à ses peuples. J'aime à la considérer comme la dernière qu'Elle sera forcée de remporter. C'est par là qu'elle m'est chère; car, toute belle qu'elle est, je dois l'avouer, elle perdrait à mes yeux plus que je ne puis le dire si Votre Majesté devait marcher à de nouveaux combats et s'exposer à de nouveaux périls, sur lesquels mon attachement s'alarme d'autant plus fortement que je sais combien Votre Majesté les méprise.

Je supplie, etc., etc.¹.

IX.

Danzig, 23 juin 1807.

Sire,

J'ai reçu aujourd'hui, à dix heures du matin, la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire le 20, et ce soir je me mettrai en route pour Königsberg. Votre Majesté a amené en ce moment ses affaires à un point où je n'aurais jamais osé me permettre de les voir arriver de longtemps; mais j'admire Votre Majesté qui depuis longtemps m'a accoutumé aux prodiges.

Je supplie Votre Majesté de recevoir l'assurance du profond respect avec lequel je suis, de Votre Majesté Impériale et Royale, le très humble, très obéissant et très fidèle serviteur et sujet.

Charles-Maurice TALLEYRAND, prince de Bénévent².

Nous arrivons maintenant au moment où commence la disgrâce de Talleyrand; on constatera que, même alors, il continue d'encenser Napoléon avec la rancune dans l'âme.

X.

Paris, le 10 août 1807.

Sire,

Les occupations de M. Maret retardant jusqu'à ce soir la remise officielle du portefeuille, j'ai l'honneur d'adresser encore une fois la correspondance du Département à Votre Majesté. Elle contient des lettres venues de Vienne par courrier. J'ai exécuté les ordres de Votre

1. Archives des Affaires étrangères, Mémoires et Documents, vol. 659, fol. 278.

2. *Ibid.*, fol. 284.

Majesté en parlant ce matin, comme Votre Majesté me l'avait ordonné, à M. de Knobelsdorf¹ et en écrivant à MM. Otto² et Massias³.

1. Knobelsdorf, ministre de Frédéric-Guillaume II à Constantinople, réussit, par une habile intervention, à terminer la guerre entre l'Autriche, la Russie et la Turquie. En 1806, il avait été chargé auprès de Napoléon d'une mission pacifique en apparence, mais qui n'était qu'un prétexte pour gagner du temps et se préparer à la guerre. Il mourut quelques années plus tard.

2. Louis-Guillaume Otto, comte de Mosloy (1754-1817), « homme d'un mérite rare et d'une instruction profonde » (Frédéric Masson, *le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution*, p. 243-244), fit ses études de droit à l'Université de Strasbourg. A la fin de 1776, M. de La Luzerne s'étant adressé aux professeurs pour lui procurer un secrétaire, on lui désigna Otto, qui l'accompagna d'abord à Munich, puis aux États-Unis. Secrétaire de légation en 1785, il remplit, en 1785-1786 et en 1790, les fonctions de chargé d'affaires aux États-Unis. Rentré en France en décembre 1792, nommé par Lebrun premier commis en janvier 1793, arrêté et mis au secret le 12 brumaire (3 novembre 1794), il fut rendu à la liberté à la fin de frimaire. Apprécié par Sieyès, il le suivit à Berlin et resta chargé des affaires de la légation après le départ de son chef. Ministre plénipotentiaire à Londres pour entamer des négociations de paix avec le gouvernement anglais, Otto eut la joie, dit Thiers, de signer les préliminaires du Traité d'Amiens. Envoyé à Munich, il sut faire de ce poste secondaire un poste d'observation de la plus haute importance; il réussit à détacher la Bavière de la coalition. L'Empereur lui en témoigna sa satisfaction en le faisant conseiller d'État et en lui conférant le titre de comte de Mosly. En 1809, il passa de Munich à l'ambassade de Vienne, où il resta jusqu'au commencement de 1813. Ministre d'État le 21 mars 1813, il fut envoyé à Mayence comme commissaire extraordinaire, mais il ne put arriver jusqu'à sa destination. Sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères pendant les Cent-Jours, chargé, après Waterloo, d'une mission extraordinaire auprès du gouvernement anglais, il ne put, faute de passeport, aller au delà de Calais. A partir de ce moment il vécut dans la retraite.

3. Baron Nicolas Massias (1764-1848), chargé d'affaires près le Cercle de Souabe, avec résidence à Carlsruhe, du 13 nivôse an VIII (3 janvier 1800), où, à cause de la guerre, il ne put arriver que le 15 thermidor (3 août 1800), nommé le 1^{er} avril 1808 résident et consul général à Danzig, il y resta jusqu'au 15 février 1811. Accrédité de nouveau sous la Restauration auprès du grand-duc de Bade, il ne quitta ce poste que pour prendre sa retraite.

En 1804, Massias était assez mal en cour. Seul des agents diplomatiques appelés à Mayence lorsque l'Empereur y fit une courte apparition au mois d'octobre, il n'avait pas été convié à la table de Talleyrand. Il était le seul aussi qui n'eût pas été décoré de la Légion d'honneur. En septembre 1804, Talleyrand n'avait pas encore passé l'éponge sur une réclamation, pour le moins imprudente, de Massias. Le 29 brumaire an XII (21 novembre 1803), il avait écrit à Talleyrand pour l'informer qu'« il s'était fait verser par le banquier Seligmann une somme de 3,600 francs pour faire face aux dépenses que nécessite sa place et surtout aux dépenses extraordinaires et frais de bureau pour une partie de l'an X et le courant de l'an XI », et il ajoutait : « J'ai écrit à M. Perregaux d'en débiter mon compte dans l'espérance que Votre Excellence voudra bien lui donner ses ordres pour faire acquitter cette somme

Je n'ai point encore vu Metternich, mais je le verrai ce soir. L'envoi, que j'ai l'honneur de faire à Votre Majesté, sera le dernier acte de mon ministère. Le premier et le dernier sentiment de ma vie sera la reconnaissance et le dévouement.

Je supplie Votre Majesté Impériale et Royale de recevoir l'assurance du profond respect avec lequel je suis, Sire, de Votre Majesté Impériale et Royale, le très humble, très obéissant et très fidèle serviteur et sujet.

Charles-Maurice TALLEYRAND, prince de Bénévent¹.

XI.

Paris, 8 novembre 1808.

Nous attendions aujourd'hui un bulletin sur l'affaire de Somosierra; mais les nouvelles d'hier se sont tellement répandues que tout Paris les connaît et espère que Votre Majesté est depuis plusieurs jours à Madrid. Et c'est là qu'Elle ralliera tous les esprits par la perspective d'un noble et heureux règne. Les Espagnols dispersés, fatigués par des défaites, aliénés par des discordes, épouvantés par le spectacle de l'anarchie, doivent tendre de toutes parts à chercher un point de ralliement. Et qui mieux que Votre Majesté sait diriger les dispositions naissantes d'un peuple pour le faire servir au succès de ses vues?

Suit le jugement que Talleyrand porte sur le Corps législatif, sur les incidents regrettables qui se sont produits au cours de la dernière session, incidents en dépit desquels il se prononce néanmoins en faveur de son maintien pour les raisons qu'il expose en quelques lignes à l'Empereur :

La gloire immense que Votre Majesté a jetée à une grande distance en arrière devient le point d'où nous sommes partis. L'éclat de ce règne a ébloui tous les esprits, et les degrés, par où Votre Majesté nous a élevés au point où nous sommes, ne sont plus aperçus ni mesu-

par la Trésorerie nationale sur les états que j'ai déjà eu l'honneur de vous envoyer. » Les choses ne tournèrent pas comme Massias l'avait espéré.

« Par votre lettre du 29 brumaire », lit-on, en effet, dans la minute d'une note assez sèche du Département, en date du 6 nivôse an XII (28 décembre 1803) », vous m'annoncez, Citoyen, que vous avez tiré sur votre fondé de pouvoirs une somme de 3,600 francs, correspondant à vos dépenses de service pendant l'an X et l'an XI. Vous en demandez le remboursement. Il y a apparence que votre fondé de pouvoirs ne vous tient pas au courant des paiements qui lui sont faits en votre nom, car vos frais de service ont été ordonnancés successivement et je suis au courant à cet égard avec vous comme pour vos appointements. »

1. Archives des Affaires étrangères, Mémoires et Documents, vol. 659, fol. 291.

rés par personne. Tout a vieilli pour nous en peu d'années, et ce serait méconnaître et compromettre les bienfaits de cet heureux prestige que de placer parmi des créations qui ont déjà un certain caractère de vétusté le disparate d'une institution toute nouvelle. Je crois donc qu'il faut, dans l'espace d'une session à l'autre, chercher à diminuer et à modifier le Corps législatif et le mettre plus en harmonie avec le système monarchique et le caractère national. Il me semble qu'il y aurait plus que de l'inconvénient à faire davantage.

Je supplie Votre Majesté de recevoir avec bonté l'assurance du profond respect avec lequel je suis, Sire¹...

XII.

Paris, 2 mai 1809.

Sire,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté la liste des nominations du Sénat que j'ai présidé cette semaine, conformément aux ordres de Votre Majesté. Je me suis attaché à écarter le nom des personnes qui avaient été désignées par le ministre de l'Intérieur et j'ai eu peu à faire pour remplir sur ce point le devoir de ma place². Il suffisait de faire connaître à quelques personnes les impressions qui m'avaient été données et qui ne pouvaient être que des ordres pour tout ce qui a l'honneur d'être serviteur de Votre Majesté.

A la fin de la dernière séance, nous avons eu le bonheur de pouvoir lire l'ordre du jour de Votre Majesté du 24. Il y a treize jours que Votre Majesté est absente. Elle a ajouté six victoires³ à la merveilleuse histoire de ses précédentes campagnes. Elle ne pouvait nous étonner que de cette manière, car aucun triomphe ne pourra nous surprendre par sa grandeur; mais aucun de nous ne comprendra jamais qu'une campagne ait pu approcher si près de son terme, lorsqu'on s'attendait à peine qu'elle pût être près de son début. Je ne sais s'il me sera permis de parler à Votre Majesté des dangers qu'Elle a consenti à courir. Ils sont connus ici de bien peu de gens. Mais j'ose l'assurer que lorsque, malgré tous les efforts que l'on a raison de faire pour les cacher, l'effrayante nouvelle sera devenue publique⁴,

1. Archives des Affaires étrangères, Mémoires et Documents, vol. 659, fol. 293-294.

2. Talleyrand était à ce moment vice-Grand Électeur. Le ministre de l'Intérieur était encore pour quelques jours Crétet. Les nouveaux sénateurs étaient, ceux du 6 mars, Lafaurie-Monbadon et Mérode-Westerloo; ceux du 18 mars, quatre Italiens : le cardinal Caselli, le prince Corsini, Fossombroni et Venturi; enfin ceux du 28 mars, Lapparent et Carbonaro.

3. Le premier bulletin de l'armée d'Allemagne enregistrait le combat de Pfaffenhofen du 19 avril, la bataille de Thann du même jour, la bataille d'Abensberg du 20, le combat et la prise de Landshut le 20, la bataille d'Eckmühl le 22, le combat et la prise de Ratisbonne le 23.

4. L'Empereur fut, on le sait, blessé au pied devant Ratisbonne.

tous les cœurs seront brisés de douleur, et je ne crains pas d'ajouter que l'impression ira jusqu'à affaiblir la reconnaissance et l'admiration, dont tous ses sujets doivent être pénétrés. Votre gloire, Sire, fait notre orgueil, mais votre vie fait notre existence.

Il ne me reste rien à faire ici, où je ne puis servir Votre Majesté. Tout ce qui me rappelle le temps où j'étais assez heureux pour que mes moments fussent utiles à son service contribuera à attrister mon séjour à Paris. J'y resterai quelques jours encore pour placer ma nièce¹ dans sa nouvelle famille et j'irai aux eaux de Bourbon-l'Archambaud, où mon seul désir et ma plus vive espérance sont de recevoir des nouvelles de Votre Majesté.

Tout éloigné que je sois de la scène de ses glorieuses entreprises, je n'existe pas moins par tous mes sentiments, par toutes mes espérances dans le premier rang de ses serviteurs, qui ont placé ce qu'ils attendent personnellement de considération, de gloire et de bonheur dans l'accomplissement des grandes vues de Votre Majesté.

Je suis, Sire²...

Lorsqu'il traçait ces lignes, Talleyrand ne pouvait avoir oublié la scène encore toute récente du 28 janvier 1809, cette scène à laquelle l'Empereur eut le tort de ne pas donner de lendemain : « J'ai fait une grosse faute », disait-il plus tard, « l'ayant réduit au point de mécontentement où il était arrivé, je devais ou l'enfermer ou le tenir toujours à mes côtés ». Il devait être tenté de se venger. Un esprit aussi délié que le sien ne pouvait manquer de reconnaître que les Bourbons s'approchaient, qu'eux seuls pouvaient assurer sa vengeance. Il paya donc d'impassibilité et nourrit sa rancune, observant tout, s'appliquant à tout savoir, travaillant sans trop se compromettre à aggraver les embarras et se tenant prêt à porter les derniers coups³. Mais aussi que penser des transports d'enthousiasme, des protestations de dévouement de l'homme dont déjà, un an auparavant, Metternich, dans son rapport du 24 septembre 1808, disait, en des termes qu'on ne saurait trop méditer : « Talleyrand peut être utile ou dangereux : il est utile dans ce moment... Ce qui était dangereux aussi longtemps qu'il marchait dans le sens destructeur devient profit dans le chef de l'opposition⁴? »

Des commentaires ne feraient qu'affaiblir la valeur des emprunts que je viens de faire à cette partie inédite de la correspondance de Talleyrand, de ces lettres toutes de sa main, à l'exception des deux

1. Dorothée de Courlande, duchesse de Dino, qu'il avait fait épouser à son neveu, le comte Edmond de Talleyrand.

2. Aff. étr., Mémoires et documents, vol. 659, fol. 295.

3. Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, t. VII, p. 340.

4. *Mémoires de Metternich*, t. II, p. 234, 236.

dernières, qui sont en copie, et dans lesquelles le vrai caractère de l'homme apparaît au grand jour, au moins sous l'une de ses faces. Aussi me bornerai-je, en finissant, à faire remarquer qu'on y trouvera la pleine justification du jugement si sévère, si sanglant même que le comte Molé portait, après la deuxième Restauration, sur son illustre, mais cynique contemporain : « N'est-ce pas une destinée bizarre que la sienne ! De trahison en trahison, de parjure en parjure, il se trouvait replacé aujourd'hui sous la bannière de la fidélité. Après avoir trahi les Bourbons, la noblesse et l'Église pour la Révolution et Madame Grand, il avait trahi la Révolution et abandonné Madame Grand, vendu le Directoire à Bonaparte et Bonaparte aux Bourbons... et, au lieu de remercier Dieu, ou le diable — en qui il croit bien plus qu'en Dieu — de tant de miracles, au lieu de jouir dignement du repos et de ses immenses richesses..., il devint le centre de toutes les intrigues et s'offrit successivement à tous les partis¹. »

Commandant H. WEIL.

1. *Le comte Molé, sa vie et ses Mémoires*, par le marquis de Noailles, t. II.